

21 DOCUMENTS DISPONIBLES

21.1 Documents accessibles au public

Le Groupe PHARMAGEST atteste que les documents suivants (ou une copie de ces documents) peuvent, le cas échéant, être consultés sur son site internet (www.pharmagest.com) :

- Actes constitutifs et statuts de PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Tous les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établies par un expert à la demande du Groupe PHARMAGEST, dont une partie est incluse ou visée dans le présent Document d'Enregistrement Universel ;
- Les informations financières historiques de PHARMAGEST INTERACTIVE et ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent Document d'Enregistrement Universel.

21.2 Le rapport annuel de gestion

21.2.1 Le rapport de gestion

PHARMAGEST INTERACTIVE
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3 034 825 EUROS
SIEGE SOCIAL : TECHNOPOLE DE NANCY BRABOIS
5 ALLEE DE SAINT-CLOUD 54600 VILLERS-LES-NANCY
403 561 137 RCS NANCY

RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2020

Chers Actionnaires,

L'Assemblée Générale a été réunie ce jour, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin de vous demander de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés annuels et de vous prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice clos à la date du 31 décembre 2019, lesdits comptes ayant été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de la séance du 27 mars 2020.

Les convocations prescrites ont été régulièrement effectuées et l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce ont été tenus à votre disposition au siège social dans les délais légaux et ont été mis en ligne sur le site Internet de la Société dès le 21^{ème} jour avant l'Assemblée.



Partie 1 - Situation et activité de la société et de ses filiales au cours de l'exercice écoulé

1.1. Présentation du Groupe PHARMAGEST

Méthode de présentation des comptes

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents soumis à votre examen sont conformes à la réglementation en vigueur : les comptes consolidés sont établis en normes IFRS et les comptes sociaux en normes françaises.

Sociétés consolidées par intégration globale

| Sociétés | Adresse | % contrôle | % intérêt |
|--|--------------------------------|----------------------|----------------------|
| PHARMAGEST INTERACTIVE | Villers-lès-Nancy (54) | société consolidante | société consolidante |
| ADI ⁽¹⁾ | Saclay (91) | 50 | 50 |
| AXIGATE | Paris (75) | 100 | 100 |
| CAREMEDS | Eastleigh (Angleterre) | 51,82 | 51,82 |
| DIATELIC | Villers-lès-Nancy (54) | 95,29 | 95,29 |
| DICSIT INFORMATIQUE | Bezaumont (54) | 100 | 100 |
| EHLS | Villers-lès-Nancy (54) | 100 | 100 |
| HAPPY HEALTH ORGANIZER | Aubière (63) | 100 | 100 |
| HDM | Port Louis (Ile Maurice) | 100 | 100 |
| HEALTHLEASE | Paris (75) | 100 | 100 |
| I-MEDS | Schwarzach am Main (Allemagne) | 60 | 31,09 |
| INTERNATIONAL CROSS TALK | Aubière (63) | 70 | 70 |
| KAPELSE | Villers-lès-Nancy (54) | 70 | 70 |
| MALTA INFORMATIQUE | Mérignac (33) | 100 | 100 |
| MALTA BELGIUM | Gosselies (Belgique) | 100 | 100 |
| MULTIMEDS | Bray (Irlande) | 51 | 51 |
| NANCEO | Paris (75) | 100 | 100 |
| NOVIA SEARCH | Florange (57) | 100 | 67,97 |
| NOVIATEK | Schiffange (Luxembourg) | 79,97 | 67,97 |
| PHARMAGEST BELGIUM (anciennement SABCO SERVICES) | Gosselies (Belgique) | 100 | 100 |
| PHARMAGEST ITALIA | Macerata (Italie) | 82,50 | 82,50 |
| PHARMAGEST LUXEMBOURG (anciennement SABCO) | Windhof (Luxembourg) | 100 | 100 |
| SAILENDRA | Nancy (54) | 75,09 | 75,09 |
| SCI HUOBREGA | Quéven (56) | 100 | 100 |
| SOPHIA SANTE | Paris (75) | 100 | 100 |
| SVEMU INFORMATICA FARMACEUTICA | San Marco dei Cavoti (Italie) | 80 | 66 |
| UK PHARMA | Londres (Angleterre) | 100 | 100 |

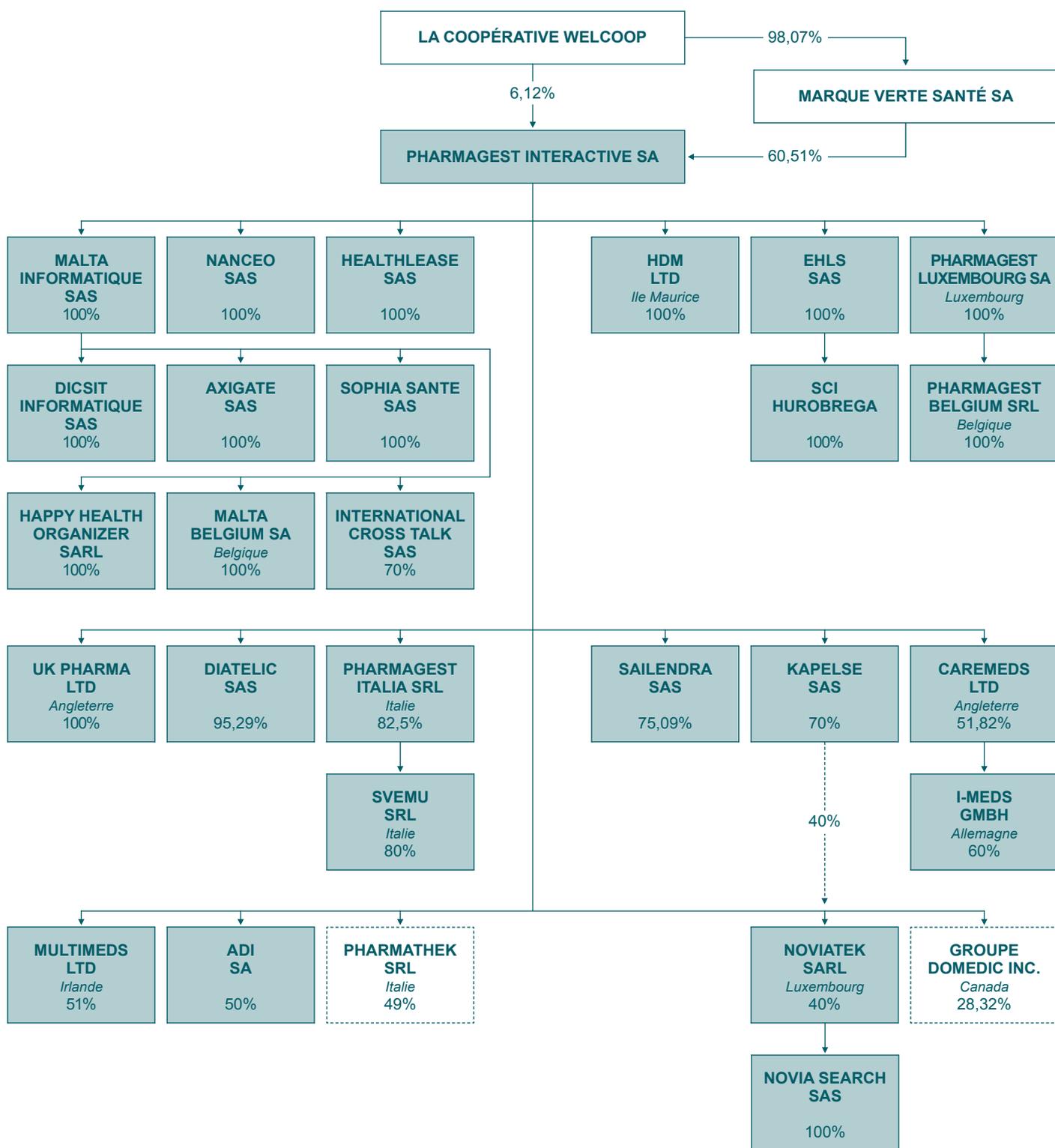
⁽¹⁾ Compte tenu des relations économiques et contractuelles existant entre PHARMAGEST INTERACTIVE et ADI (distributeur des produits LGPI Global Services®), et du contrôle de cette société (répartition égalitaire des membres du Conseil d'Administration, nomination du Président soumis à l'accord exprès du Groupe PHARMAGEST), ADI détenue à 50% est consolidée par intégration globale.

Sociétés consolidées par mise en équivalence

| Sociétés | Adresse | % contrôle | % intérêt |
|---------------|-----------------|------------|-----------|
| GRUPE DOMEDIC | Québec (Canada) | 28,32 | 28,32 |
| PHARMATHEK | Vérone (Italie) | 49,00 | 49,00 |

Organigramme du Groupe PHARMAGEST

A la date de clôture de l'exercice social (31 décembre 2019), l'organigramme du Groupe PHARMAGEST se présente comme suit :



Fond blanc : Sociétés mères ;
 Fond vert : Sociétés consolidées par intégration globale ;
 Fond blanc cadre pointillés : Sociétés consolidées par mise en équivalence.



Le pourcentage des droits de vote détenus par PHARMAGEST INTERACTIVE dans chacune de ses filiales est égal au pourcentage de détention dans le capital desdites filiales.

Variations de périmètre au cours de l'exercice 2019

- Réalisation d'une Transmission Universelle de Patrimoine de la société CP INTERACTIVE à la société PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Changement de la dénomination sociale de SABCO en PHARMAGEST LUXEMBOURG ;
- Changement de la dénomination sociale de SABCO SERVICES en PHARMAGEST BELGIUM ;
- Prise de participation minoritaire de PHARMAGEST INTERACTIVE à hauteur de 13,89% dans le capital de la société EMBLEEMA ;
- Cession (100%) de la société INTECUM par PHARMAGEST INTERACTIVE à la société PHARMATHEK ;
- Souscription par la société PHARMAGEST INTERACTIVE à une augmentation de capital de la société italienne PHARMATHEK à hauteur de 49% ;
- Réalisation d'une fusion des sociétés INFARMA, INSERVICE, MACROSOFT, MACROSOFT BUILDING et TEKNEMA à la société PHARMAGEST ITALIA ;
- Acquisition de titres complémentaires de PHARMAGEST ITALIA faisant passer la participation de PHARMAGEST INTERACTIVE de 79% à 82,5% du capital ;
- Prises de participations majoritaires de la société MALTA INFORMATIQUE à hauteur de 70% dans le capital d'INTERNATIONAL CROSS TALK, 100% du capital de HAPPY HEALTH ORGANIZER et 100% du capital de SOPHIA SANTE ;
- Prise de participation de la société CAREMEDS à hauteur de 60% dans le capital de la société allemande I-MEDS ;
- Création de MALTA BELGIUM, filiale à 100% de MALTA INFORMATIQUE ;
- Liquidation de la société WELFINITY GROUP ;
- Liquidation de la société DOMEDIC EUROPE ;
- Prise de participation majoritaire de la société PHARMAGEST ITALIA, à hauteur de 80%, dans le capital de la société italienne SVEMU INFORMATICA FARMACEUTICA.

Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma au niveau des comptes consolidés.

1.2. Activités du Groupe PHARMAGEST

1.2.1. Présentation des activités du Groupe PHARMAGEST en 2019

Description des Activités du Groupe PHARMAGEST

Le Groupe PHARMAGEST a pour activité principale la conception de logiciels spécialisés en gestion destinés aux officines pharmaceutiques ainsi que la distribution « clé en main » de ces solutions informatiques.

• **Division Solutions Pharmacie Europe :**

- Distribution de logiciels de gestion d'officines et leurs offres annexes ;
- Distribution de matériels informatiques, installation et formation « clé en main » ;
- Services après-vente : assistance téléphonique et maintenance ;
- Sauvegardes des données.

• **Division Solutions e-Santé :**

- Commercialisation de solutions de communication digitale destinées aux laboratoires pour l'accompagnement du pharmacien dans ses nouvelles missions au plus proche des patients ;
- Un système de télésurveillance médicale pour la prévention des aggravations de l'état de santé des patients chroniques traités à domicile et en perte d'autonomie ;
- Des sauvegardes de données et hébergement d'applications permettant un accès direct par le patient ;
- Des solutions permettant un suivi de l'observance des traitements par des malades chroniques ou personnes âgées ;
- Des solutions pour un suivi sécurisé des patients à leur lieu de demeure et l'optimisation de leur parcours de soins.

• **Division Solutions Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux :**

- Distribution de matériels informatiques, installation et formation « clé en main » ;
- Distribution de logiciels de gestion nouvelle génération, auprès des professionnels de santé des établissements pour personnes âgées et dépendantes, soins infirmiers à domicile, hôpitaux et professions libérales ;
- Services après-vente : assistance téléphonique et maintenance.

• **Division Fintech :**

- Mise à disposition d'une plateforme de financement permettant de faciliter le pilotage multi-bailleurs.

1.2.2. Analyse de l'évolution des affaires

Principaux chiffres clés au niveau consolidé (normes IFRS)

Les activités et les résultats du Groupe PHARMAGEST, des filiales et des sociétés qu'elle contrôle.

| Valeurs - En K€ | 2019 | 2018 | Variation |
|---|----------------|----------------|---------------|
| Ventes configurations et de matériels | 71 317 | 64 257 | 10,99% |
| Maintenance et vente base de données | 57 593 | 54 650 | 5,39% |
| Prestations formations et nouveaux produits | 27 558 | 27 953 | -1,41% |
| Autres prestations | 2 101 | 1 620 | 29,71% |
| Total chiffre d'affaires | 158 569 | 148 480 | 6,79% |
| Résultat opérationnel courant | 40 849 | 38 886 | 5,05% |
| Résultat des activités poursuivies | 28 972 | 27 038 | 7,15% |
| Résultat net | 30 361 | 27 038 | 12,29% |
| Résultat net part du groupe | 28 403 | 25 432 | 11,68% |
| Résultat (part du Groupe) de base par action | 1,89 | 1,70 | 11,26% |

En normes IFRS, le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2019 est en augmentation de 6,79% par rapport à l'année précédente. La marge brute commerciale s'établit à 128 648 K€ contre 121 804 K€ en 2018.

La maintenance matérielle et logicielle et le renouvellement du parc installé sous contrat représentent environ 66% du chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST. Ces activités sont des indicateurs significatifs des revenus annuels.

Les charges d'exploitation (frais de personnel + frais généraux + impôts et taxes) s'élèvent à 79 693 K€. Elles sont en augmentation de 2,61% par rapport à l'année 2018, situation qui s'explique principalement par la hausse des frais de personnel (+ 6,28% dû essentiellement à la hausse des effectifs sur la période) et la baisse relative des frais généraux du fait du retraitement selon la norme IFRS 16 dont l'impact est de 2 025 K€.

Le résultat opérationnel se traduit par un bénéfice de 40 849 K€, en hausse de 5,05% par rapport au résultat opérationnel dégagé au cours de l'exercice précédent.

Le résultat financier est positif à 1 493 K€ avec 1 907 K€ de produits financiers et 414 K€ de charges financières.

Le résultat net consolidé s'élève à 30 361 K€ dont 28 403 K€ part du groupe et 1 958 K€ part des intérêts minoritaires. La progression du résultat net part du Groupe PHARMAGEST s'établit à 11,68%.

Au cours de l'exercice 2019, le Groupe PHARMAGEST a réduit ses disponibilités courantes nettes de 10 476 K€ après augmentation des placements financiers de 13 200 K€, avec un flux généré au niveau des flux de trésorerie des opérations d'exploitation de 40 665 K€ (en normes IFRS).

La structure financière du Groupe PHARMAGEST est très solide. A la clôture de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 127 613 K€ (quote-part du Groupe) contre 113 847 K€ au 31 décembre 2018. Le dégage net (c'est-à-dire les titres disponibles à la vente, les autres actifs financiers courants, la trésorerie et équivalents de trésorerie moins les concours courts et longs termes) s'élève à 51 201 K€. La trésorerie nette des dettes financières court terme est de 40 612 K€.

**PHARMAGEST INTERACTIVE (comptes sociaux)**

| Valeurs - En K€ | 2019 | 2018 | Variation |
|---|----------------|---------------|--------------|
| Ventes configurations et de matériels | 57 790 | 54 579 | 5,88% |
| Maintenance et vente base de données | 32 056 | 31 172 | 2,84% |
| Prestations formations et nouveaux produits | 11 189 | 10 573 | 5,83% |
| Autres prestations | 1 891 | 1 417 | 33,45% |
| Total chiffre d'affaires | 102 926 | 97 741 | 5,30% |
| Résultat d'exploitation | 21 365 | 18 660 | 14,50% |
| Résultat net | 17 953 | 16 683 | 7,61% |

Les principales filiales (comptes sociaux)

| En K€ | Chiffre d'affaires | Résultat d'exploitation | Résultat courant avant impôts | Résultat Net |
|--------------------|--------------------|-------------------------|-------------------------------|--------------|
| HEALTHLEASE | 45 958 | 2 629 | 2 639 | 1 833 |
| EHLS | 24 905 | 1 234 | 1 435 | 939 |
| KAPELSE | 13 092 | 5 998 | 6 009 | 4 322 |
| MALTA INFORMATIQUE | 11 606 | 5 258 | 5 304 | 3 164 |

Succursales

Le Groupe PHARMAGEST exploite ses activités sur 56 sites. PHARMAGEST INTERACTIVE exploite quant à elle ses activités sur son établissement principal à VILLERS-LES-NANCY et sur 27 sites secondaires.

Activités en matière de Recherche et Développement

Le département Recherche et Développement pour l'ensemble du Groupe PHARMAGEST représente près de 230 personnes.

Conformément à la norme IAS 38, nous avons procédé à l'identification des projets de développement respectant l'ensemble des critères nécessaires à l'activation des dépenses au bilan. En 2019, le montant total immobilisé en vertu de cette norme pour les projets apportant à terme des produits futurs (ventes et services aux clients) est de :

- 3 940 K€ activés dans les comptes sociaux des sociétés AXIGATE, DIATELIC, KAPELSE, NOVIA TEK, NANCEO, PHARMAGEST ITALIA et SAILENDRA ;
- 3 892 K€ retraités selon la norme IAS 38 dans les sociétés PHARMAGEST INTERACTIVE, MALTA INFORMATIQUE, DICSIT INFORMATIQUE, CAREMEDS et PHARMAGEST ITALIA dont 1 085 K€ de sous-traitance externe.

Les faits marquants de l'exercice**Partage de données médicales via la Blockchain**

Le Groupe PHARMAGEST a souscrit à une augmentation de capital réservée dans cette société, et devient ainsi le premier actionnaire industriel de la société avec une participation significative de 13,89%. EMBLEEMA développe une plateforme digitale s'appuyant sur la technologie Blockchain destinée au partage des données de santé. L'investissement vise à permettre au Groupe PHARMAGEST de développer en Europe des solutions Santé innovantes basées sur la technologie Blockchain qui est transparente et sécurisée.

La plateforme développée par EMBLEEMA permet aux patients de récupérer le contrôle de leurs données médicales et de les partager sciemment. Ainsi, ce partenariat stratégique permet de mettre le patient au cœur du système de santé et de lui donner la possibilité de participer à la recherche médicale.



Souscription à l'augmentation de capital de la société italienne PHARMATHEK

Le Groupe PHARMAGEST annonce la finalisation de sa prise de participation au capital de PHARMATHEK. Selon les termes de l'accord, le Groupe PHARMAGEST a cédé 100% de sa filiale INTECUM à PHARMATHEK et parallèlement, a souscrit à une augmentation de capital qui porte sa participation au capital de PHARMATHEK à hauteur de 49%.

PHARMATHEK, entreprise italienne, est spécialisée dans le développement, la fabrication et l'installation de robots adaptés à toutes les pharmacies. En Europe, PHARMATHEK a installé à ce jour plus de 300 robots. PHARMATHEK équipe près de 60 pharmacies en France et est leader en Italie sur ce marché. PHARMATHEK est aussi présente en Allemagne, en Suisse et en Espagne. L'offre de PHARMATHEK, qui s'adresse aux moyennes et grandes pharmacies, est complémentaire à l'offre d'INTECUM, devenue PHARMATHEK FRANCE, qui commercialise le robot d'officine SELLEN, à destination des petites officines. Le Groupe PHARMAGEST dispose désormais d'un pôle robotique complet pour toutes les tailles de pharmacies en France et en Europe.

PHARMAGEST ITALIA accélère sa présence géographique en Italie grâce à l'acquisition de SVEMU

Le Groupe PHARMAGEST annonce que sa filiale PHARMAGEST ITALIA a finalisé une prise de participation majoritaire, avec l'acquisition de 80% des parts du capital de SVEMU INFORMATICA FARMACEUTICA, société italienne spécialisée dans l'informatique officinale.

Créé en juin 2008, SVEMU est un éditeur indépendant reconnu pour ses solutions informatiques innovantes en gestion de l'officine. Son logiciel EASYPHARMA équipe dans 13 régions d'Italie, plus de 800 des 19.000 pharmacies italiennes.

Cette acquisition vient enrichir les briques technologiques et techniques du logiciel SOPHIA de PHARMAGEST ITALIA. Récemment implanté en Italie, PHARMAGEST ITALIA va pouvoir s'appuyer sur la base installée de SVEMU et consolider ses positions en complétant rapidement son maillage territorial dans la péninsule, avec pour objectif d'équiper d'ici 5 ans près de 20% des officines italiennes.

MALTA INFORMATIQUE se diversifie dans les maisons, centres et pôles de santé avec sa prise de participation majoritaire au capital du Groupe ICT

Le Groupe PHARMAGEST annonce une diversification stratégique pour la Division Solutions pour Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux, qui adresse désormais les maisons, centres et pôles de santé ainsi que les professions libérales de santé suite à l'acquisition de 70% du Groupe ICT, éditeur et hébergeur de logiciels en ligne pour les maisons, centres et pôles de santé pluri-professionnels (MSP) et les professions libérales de santé.

Le Groupe ICT est leader sur ce marché : il équipe, via son logiciel phare ICT CHORUS®, 170 maisons de santé sur les 735 ayant signé l'Accord Conventionnel Interprofessionnel avec l'Assurance Maladie (soit 23 % des MSP équipées d'un logiciel ASIP V2).

Il s'agit d'une étape clé dans la stratégie de la Division Solutions pour Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux portée par MALTA INFORMATIQUE qui atteint la taille critique permettant de continuer à promouvoir les nouveaux services du Groupe tels que La Passerelle Numérique de Santé, outils d'échange de données de santé entre la ville et l'hôpital.

1.2.3. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons, conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

**Factures reçues (en K€)**

| Article D. 441-4, I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu | | | | | |
|---|---|---------------|---------------|------------------|------------------------|
| | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) |
| (A) Tranches de retard de paiement | | | | | |
| Nombre de factures concernées | Non applicable | | | | 77 |
| Montant total des factures concernées (TTC) | 185 | 12 | 10 | 33 | 240 |
| Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC) | 0,37% | 0,02% | 0,02% | 0,06% | 0,47% |
| Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice | Non applicable | | | | |
| (B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées | | | | | |
| Nombre de factures exclues | 33 | | | | |
| Montant total des factures exclues (TTC) | 72 | | | | |
| (C) Délais de paiement de référence utilisés (délai contractuel ou délai légal) - article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de commerce | | | | | |
| Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement | Délais contractuels : 30 jours dates factures Délais légaux : NC | | | | |

Factures émises (en K€)

| Article D. 441-4, I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu | | | | | |
|---|---|---------------|---------------|------------------|------------------------|
| | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) |
| (A) Tranches de retard de paiement | | | | | |
| Nombre de factures concernées | Non applicable | | | | 5 845 |
| Montant total des factures concernées (TTC) | 4 624 | 1 674 | 231 | 1 252 | 7 781 |
| Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC) | Non applicable | | | | |
| Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice | 3,72% | 1,35% | 0,18% | 1,01% | 6,27% |
| (B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées | | | | | |
| Nombre de factures exclues | 868 | | | | |
| Montant total des factures exclues (TTC) | 185 | | | | |
| (C) Délais de paiement de référence utilisés (délai contractuel ou délai légal) - article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de commerce | | | | | |
| Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement | Délais contractuels : 30 jours dates factures Délais légaux : NC | | | | |



1.2.4. Honoraires des Commissaires aux Comptes

| Audit - En euros | BATT AUDIT | | | | DELOITTE | | | |
|---|---------------|---------------|-------------|-------------|---------------|---------------|-------------|-------------|
| | Montant HT | | % | | Montant HT | | % | |
| | 2019 | 2018 | 2019 | 2018 | 2019 | 2018 | 2019 | 2018 |
| <i>Commissariat aux Comptes :</i> | | | | | | | | |
| PHARMAGEST INTERACTIVE | 39 850 | 39 190 | 59% | 59% | 44 000 | 43 810 | 91% | 100% |
| Filiales intégrées | 27 660 | 27 150 | 41% | 41% | 0 | 0 | 0% | 0% |
| Missions accessoires | 0 | 0 | 0% | 0% | 0 | 0 | 0% | 0% |
| Sous-total | 67 510 | 66 340 | 100% | 100% | 44 000 | 43 810 | 91% | 100% |
| Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement | 0 | 0 | 0% | 0% | 4 500 | 0 | 9% | 0% |
| Juridique, fiscal, social | 0 | 0 | 0% | 0% | 0 | 0 | 0% | 0% |
| Technologies de l'information | 0 | 0 | 0% | 0% | 0 | 0 | 0% | 0% |
| Audit Interne | 0 | 0 | 0% | 0% | 0 | 0 | 0% | 0% |
| Autres (à indiquer si sup. 10% aux honoraires d'audit) | 0 | 0 | 0% | 0% | 0 | 0 | 0% | 0% |
| Sous-total | 0 | 0 | 0% | 0% | 4 500 | 0 | 9% | 0% |
| TOTAL | 67 510 | 66 340 | 100% | 100% | 48 500 | 43 810 | 100% | 100% |

1.3. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Les principaux événements postérieurs à la clôture de l'exercice 2019 sont :

- MALTA INFORMATIQUE poursuit son développement en Europe en rachetant les activités d'édition de logiciels pour maisons de repos et établissements spécialisés de la société belge CARE SOLUTIONS et en créant MALTA BELGIUM. Cette opération lui ouvre les portes de plus de 630 maisons de repos en Belgique, sur les 1 540 maisons de retraite que compte le pays. Concomitamment, MALTA INFORMATIQUE signe un partenariat stratégique avec Colisée, 4^{ème} acteur européen d'accueil et de soins aux personnes âgées.
- AXIGATE, filiale de MALTA INFORMATIQUE, est retenue par le Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH) dans son nouveau marché de Dossier Patient Informatisé de Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT), avec 6 autres éditeurs de logiciels santé.
- Rachat par PHARMAGEST INTERACTIVE des actions d'un minoritaire KAPELSE, portant la participation de PHARMAGEST INTERACTIVE à hauteur de 75%.
- Dans le contexte de risque de pandémie de COVID-19, la Direction du Groupe PHARMAGEST a mis en place un plan de prévention et de continuité d'activités visant à la fois à protéger l'ensemble des collaborateurs dans le respect des directives des pouvoirs publics et garantir la poursuite de l'activité auprès des clients professionnels de Santé et Patients.
- Prise de participation majoritaire de MALTA INFORMATIQUE à hauteur de 56,27% dans la société PANDALAB spécialisée dans la messagerie instantanée et sécurisée pour les professionnels de la santé.



1.4. Perspectives et orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration

Le Groupe PHARMAGEST a maintenu en 2019 sa stratégie « Patient Centré » visant à améliorer la prise en charge du patient, en intervenant tout au long de son parcours de soins (de son domicile aux structures d'hébergement médico-sociales et sanitaires) et en assurant une meilleure coordination entre les professionnels de santé pour une meilleure efficacité du système de santé.

Cette innovation de services s'inscrit dans les politiques d'amélioration de la qualité de prise en charge des patients, lesquelles sont communes et intéressent tous les pays européens.

Ceci s'est notamment traduit par :

- Le déploiement du projet AP-HM via la Passerelle Numérique de Santé visant à fluidifier le parcours de soins des patients ;
- L'intégration des MSP (Maisons de Santé Pluridisciplinaires) et CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) au sein du périmètre de la Division Solutions Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux ;
- L'accroissement de la présence de PHARMAGEST ITALIA sur le marché transalpin via la prise de participation au sein de SVEMU ;
- L'implantation de MALTA INFORMATIQUE en Belgique via la création de MALTA BELGIUM ;
- La prise de participation de la société CAREMEDS au sein de son distributeur I-MEDS en Allemagne.

En 2020, le Groupe PHARMAGEST continuera de déployer sa stratégie « Patient Centré » tout en veillant à renforcer le pharmacien dans ses missions de coordinateur de santé.

Historiquement axé sur l'offre de solutions IT à destination des professionnels de santé, le Groupe PHARMAGEST et ses collaborateurs déclinent les ambitions et les valeurs de leur actionnaire de référence LA COOPERATIVE WELCOOP. En qualité de « citoyen de la Santé et du Bien-être », en centrant sa stratégie autour du patient et en devenant un acteur structurant du système de santé, le Groupe PHARMAGEST contribue à apporter au patient une meilleure prise en charge, plus efficace dans son organisation et à des coûts maîtrisés.

Chaque nouveau projet initié par le Groupe PHARMAGEST répond positivement aux deux questions suivantes :

- Cela sera-t-il bénéfique pour le patient ?
- Cela rendra-t-il le système de santé plus efficace ?

Le Groupe PHARMAGEST travaille à la mise en œuvre d'un écosystème global de santé permettant d'atteindre les objectifs suivants :

- Déployer la première plateforme européenne de santé sur le Cloud, permettant le partage des informations de santé entre les professionnels grâce à des services numériques sécurisés et interopérables, et donc améliorer la prise en charge du patient de façon sûre et efficace. Grâce à ses logiciels Pharmacies, HAD, EHPAD, SSIAD, MSP et CPTS, Hôpitaux et GHT, à ses partenariats avec des éditeurs de logiciels pour les médecins et à son expérience en Intelligence Artificielle, le Groupe PHARMAGEST dispose d'un savoir-faire et d'une expertise unique pour intégrer ces informations au cœur des logiciels métiers de tous les professionnels de santé ;
- Sécuriser le patient ou la personne âgée à son domicile et contribuer à améliorer l'observance de son traitement. Les solutions du Groupe PHARMAGEST soutiennent les efforts du patient et diminuent les coûts liés à la non-observance. Actuellement, un patient est pris en charge lorsqu'il entre dans l'univers du Professionnel de Santé (cabinet médical, pharmacie, etc.) mais se retrouve livré à lui-même lorsqu'il retourne à son domicile. Il en va de même pour la personne âgée non dépendante. Le Groupe PHARMAGEST développe des solutions pour apporter de l'aide aux patients à leur domicile et pour leur permettre d'y rester plus longtemps en toute autonomie. Ces solutions peuvent être technologiques comme, par exemple, la NOVIACARE® ou la CARELIB® mais peuvent également prendre la forme de services avec des audits à domicile réalisés par D'MEDICA, société sœur de PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Renforcer les réseaux de pharmacies en synergie avec les autres filiales de LA COOPERATIVE WELCOOP. En effet, c'est en organisant la fluidité de l'information patient dans les différentes étapes de sa vie dans son parcours de soins que le Groupe PHARMAGEST est en mesure de mettre au service du pharmacien une technologie capable de lui apporter une meilleure connaissance de son patient.



Le développement des nouvelles technologies et du numérique dans le domaine de la santé bouleverse complètement le système de soins et son économie. Le Groupe PHARMAGEST a de longue date anticipé ces bouleversements en comprenant que l'enjeu de la santé connectée résidait non seulement dans la récupération par le patient du contrôle de ses données médicales mais également dans le traitement informatique de ces données collectées pour réaliser des analyses, anticiper l'évolution de son état de santé grâce à l'Intelligence Artificielle, et enfin contribuer à la recherche médicale.

C'est en pérennisant cette stratégie d'anticipation et d'innovation dans les domaines de l'IT santé que le Groupe PHARMAGEST, grâce à ses investissements et à l'acquisition d'un savoir-faire global unique, demeurera un acteur structurant capable de répondre aux nouveaux enjeux de l'efficacité des systèmes de santé en France et en Europe, tout en garantissant la qualité de prise en charge du patient au cœur de ces systèmes de Santé.

Partie 2 - Risques et incertitudes auxquels la société est confrontée - Contrôle interne

2.1. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société

2.1.1. Principes de la gestion des risques et du contrôle interne

Informations privilégiées

Les risques auxquels le Groupe PHARMAGEST est soumis sont par essence des points de vulnérabilité éventuels. Ils entrent par nature dans le champ des informations privilégiées dont, en application de l'article 223-2 alinéa II du règlement général de l'AMF, les émetteurs sont considérés légitimes à différer la publication d'informations privilégiées sous réserve d'être en mesure d'en assurer la confidentialité. Aussi, le Groupe PHARMAGEST veille à un juste équilibre entre la correcte information du marché et des investisseurs et l'atteinte éventuelle de ses intérêts légitimes par la divulgation de certaines informations sensibles.

Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne sont applicables à l'ensemble des sociétés du Groupe PHARMAGEST. Ainsi, des contrôles de cohérence et interventions ponctuelles sont réalisés sur les filiales contrôlées par PHARMAGEST INTERACTIVE ou toute autre société intégrée par mise en équivalence selon les directives de la Direction du Groupe PHARMAGEST.

Au regard du Groupe PHARMAGEST, la prise de risque ne comporte pas de dimension anxiogène, mais traduit la recherche d'opportunités et la volonté de développer ses activités dans un environnement intrinsèquement soumis à aléas.

Les limites de la gestion des risques et du contrôle interne

Les contextes interne et externe à l'entreprise peuvent être amenés à évoluer. Ainsi, la communication sur les risques donne une vision de ces derniers à un instant donné. Les informations communiquées dans le présent rapport ne prétendent pas être exhaustives. A ce titre, elles ne couvrent pas l'ensemble des risques auquel la société pourrait être confrontée dans le cadre de ses activités, mais uniquement les risques spécifiques jugés les plus sensibles.

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne participent de manière complémentaire à la maîtrise des activités du Groupe PHARMAGEST et visent à ce que les risques soient correctement appréhendés. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir qu'une garantie raisonnable que ces risques soient éliminés.



Objectifs de la gestion des risques et du contrôle interne

| Dispositif | Objectifs |
|---------------------|---|
| Gestion des risques | <ul style="list-style-type: none"> • Créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la société ; • Sécuriser la prise de décisions et les processus de la société pour favoriser l'atteinte des objectifs ; • Favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la société ; • Mobiliser les collaborateurs de la société autour d'une vision commune des principaux risques. |
| Contrôle interne | <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le respect de la conformité aux lois et règlements ; • Faire appliquer et respecter les instructions et orientations fixées par la Direction Générale ; • Veiller au bon fonctionnement des processus internes du Groupe PHARMAGEST, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ; • Vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation des sociétés du Groupe PHARMAGEST. |

2.1.2. Gouvernance de la gestion des risques et du contrôle interne

Mode d'implication de la gouvernance

Le dispositif de gouvernance mis en place au sein du Groupe PHARMAGEST pour assurer le suivi de la gestion des risques et du contrôle interne est le suivant :

| Missions | Acteurs |
|---------------------------------------|---|
| Identification / gestion des risques | <ul style="list-style-type: none"> • L'Audit Interne ; • Le Contrôle de Gestion ; • Les Responsables Opérationnels selon leurs domaines de compétences ; • Le Comité de Direction Financier et Social ; • Les Comités de Direction des différentes activités et les Comités de Pilotage fonctionnant en mode projet. |
| Supervision du management des risques | <ul style="list-style-type: none"> • La Direction Administrative et Financière. |
| Revue des risques | <ul style="list-style-type: none"> • Le Comité d'Audit ; • La Direction Générale ; • Le Conseil d'Administration. |

Systèmes de contrôle interne et gestion des risques

Le Groupe PHARMAGEST est doté d'un service dédié au contrôle interne dont les principales activités sont l'élaboration de la cartographie des risques et la mise en place d'un référentiel interne. Ce service répond à la Direction Générale du Groupe PHARMAGEST.

Cartographie des risques

Le processus de gestion des risques s'articule autour d'une identification des risques auprès de chaque direction opérationnelle et fonctionnelle qui aboutit à l'élaboration de cartographies des risques. L'Audit Interne procède à une cartographie des risques a minima tous les trois ans ; toutefois, une actualisation peut être réalisée à tout instant en fonction de l'évolution de l'activité, de l'environnement, ou de changements d'organisation de direction pouvant entraîner une identification différente des risques.

Les différentes cartographies des risques sont présentées et commentées auprès de la Direction Générale et du Comité d'Audit.

Une analyse du traitement du risque est ensuite réalisée permettant de choisir les plans d'actions les plus adaptés pour le Groupe PHARMAGEST. Ainsi, pour maintenir les risques dans des limites acceptables pour les directions, il peut être pris comme mesure la réduction, le transfert, la suppression ou l'acceptation du risque. Au regard du traitement identifié pour chaque risque, un processus de contrôle est mis en place.

Procédures internes

Le Groupe PHARMAGEST poursuit ses efforts dans la mise en place d'un manuel de procédures internes. Ce manuel de procédures est mis à la disposition de l'ensemble du personnel, avec notion de droit d'accès en vue de sa mise en œuvre. Ce manuel a pour but d'améliorer le fonctionnement de l'activité et permettre notamment de décrire :

- Les étapes dans l'exécution des activités principales du Groupe PHARMAGEST ;
- Les conditions de réalisation des opérations ;
- Les attributions dévolues aux différents préposés à chaque étape d'exécution des opérations ;
- Les outils mis à la disposition des intervenants ;
- Les contrôles à effectuer pour s'assurer du bon fonctionnement des opérations (autocontrôle, contrôle hiérarchique, audits interne et externe,...).

Le manuel des procédures ne se limite pas aux seules procédures permettant de fiabiliser les informations comptables et financières (cycle d'exploitation, cycle d'investissement, cycle financement, cycle trésorerie, ...) ou extra financières (RSE) et contient les différents processus identifiés par le Groupe PHARMAGEST comme :

- Les achats et services logistiques ;
- Les ventes, l'activité commerciale et le marketing ;
- Le service clients (installation, formation, assistance téléphonique, service après-vente) ;
- La sécurité des systèmes d'informations et des réseaux ;
- La gestion des ressources humaines ;
- La protection des actifs (marques, programmes,...).

La Direction Administrative et Financière s'assure du respect des procédures internes en s'appuyant sur les contrôles existants au travers des procédures mises en place, mais aussi sur des contrôles inopinés en fonction des dérives budgétaires observées.

Les différents contrôles réalisés sur l'exercice 2019 n'ont pas détecté de dérives et/ou anomalies significatives.

Processus d'amélioration

La gestion des risques et du contrôle interne s'appuie sur un processus d'amélioration permanent qui vise à poursuivre l'identification de nouveaux risques, de les évaluer, de mesurer l'adéquation du système de contrôle en vigueur pour maîtriser ces risques, de mettre en place les améliorations qui semblent nécessaires puis d'en suivre l'efficacité.

Pour 2019, les principales actions ont été les suivantes :

- Poursuite du contrôle des risques de fraude et d'erreurs par des contrôles inopinés sur le respect des procédures ;
- Poursuite de l'analyse critique de la pertinence et de la correcte application des dispositions existantes en matière d'organisation, de procédures et de systèmes d'information ;
- Renforcement des outils de pilotage au niveau du risque clients et financier sur les filiales ;
- Renforcement des dispositifs de lutte contre la corruption (SAPIN 2) ;
- Mise en œuvre des audits internes de certification ISO 27001.

Ainsi, sur l'exercice 2020, les principales actions suivantes seront menées :

- Poursuite du contrôle des risques de fraude et d'erreurs par des contrôles inopinés sur le respect des procédures ;
- Poursuite de l'analyse critique de la pertinence et de la correcte application des dispositions existantes en matière d'organisation, de procédures et de systèmes d'information ;
- Renforcement des outils de pilotage au niveau du risque financier sur les filiales ;
- Revue de la cartographie des risques ;
- Evaluation et gestion des risques des nouvelles sociétés intégrées ou créées ;
- Renforcement des dispositifs de lutte contre la corruption (SAPIN 2) ;
- Poursuite des audits internes de certification ISO 27001.



Le Groupe PHARMAGEST poursuit sa démarche progressive visant à adapter son dispositif de gestion de contrôle interne au cadre de référence sur les dispositifs de gestion des risques et du contrôle interne proposé par l'AMF, afin de continuer à travailler sur la gestion des risques, des process et des activités de contrôle et de surveillance permanente.

Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière des actionnaires

L'élaboration de l'information comptable et financière des actionnaires est assurée sous la responsabilité de la Direction Générale et de la Direction Administrative et Financière. Le Conseil d'Administration via son Comité d'Audit assure le contrôle permanent de l'information financière et des procédures liées à son élaboration.

Pour leur contrôle, le Comité d'Audit ainsi que le Conseil d'Administration s'appuient sur les analyses fournies par le Contrôle de Gestion et l'Audit Interne.

Les procédures d'élaboration des comptes consolidés reposent essentiellement sur :

- La recherche de l'harmonisation des règles et méthodes ;
- Les informations permanentes sur l'actualité comptable et l'évolution des normes IFRS au travers de la documentation comptable et financière et des différentes réunions thématiques de MiddleNext et de l'AMF ;
- L'utilisation d'un outil de consolidation comptable dédié ;
- L'audit des principales variations et opérations sur les différentes sociétés du Groupe PHARMAGEST afin d'appréhender les différents retraitements.

Les comptes consolidés sont réalisés trimestriellement et soumis au Conseil d'Administration.

Relations avec les Commissaires aux Comptes

La régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes annuels de PHARMAGEST INTERACTIVE, du Groupe PHARMAGEST et des informations transmises aux actionnaires sont soumises à la certification des comptes annuels par deux Commissaires aux Comptes qui rendent compte des conclusions de leur mission de certification des comptes au Comité d'Audit.

2.2. Analyse des risques et utilisation des instruments financiers

En application de l'article L.225-100-1 du Code de commerce, les principaux risques et incertitudes présentés ci-après sont ceux jugés, selon la Direction du Groupe PHARMAGEST, comme de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation ou significatifs au regard de l'activité et/ou du développement de l'entreprise.

Risques stratégiques du Groupe PHARMAGEST

- Risques liés aux croissances externes et au développement international résultant de difficultés d'intégration de nouvelles entités, d'implantation sur de nouveaux marchés et d'internationalisation des solutions du Groupe PHARMAGEST ;
- Risques liés à la stratégie de diversification du Groupe qui serait insuffisamment définie se traduisant par des erreurs d'investissement, ou une incompréhension de la stratégie, des objectifs, et des ambitions de l'entreprise.

Risques opérationnels inhérents aux activités du Groupe PHARMAGEST

- Risques liés à la sécurité des systèmes d'information et des réseaux pouvant entraîner : la perte ou l'altération de données, l'indisponibilité des données, ou encore la divulgation d'informations confidentielles ou erronées pouvant profiter à des sociétés concurrentes ou nuire à l'image de l'entreprise ;
- Risques liés à la qualité des produits et solutions se traduisant par une insatisfaction des clients ;
- Risques sanitaires liés à une épidémie ou pandémie entraînant une diminution de l'activité du Groupe. Il est à noter que les hypothèses d'impairment test réalisés par PHARMAGEST INTERACTIVE se basent dans le cadre d'une activité normale et n'intègrent pas les conséquences de l'épidémie de COVID-19.

Risques réglementaires et juridiques

Le Groupe PHARMAGEST, pour son activité principale d'édition de logiciels de gestion d'officine, n'est pas soumis à une réglementation particulière et n'a pas besoin d'autorisations légales, réglementaires ou administratives particulières pour l'exploitation de cette activité. Toutefois, certaines composantes réglementaires ou juridiques font l'objet d'un suivi particulier :

- Environnement économique - risques indirects liés à des décisions gouvernementales touchant directement les clients du Groupe PHARMAGEST ;
- Risques liés aux agréments et certifications et particulièrement à la non obtention ou la perte d'agréments ou de certifications (HDS, SESAM-Vitale, ISO 27001, NF 525, LAD, Addendum) ;
- Risques liés à une protection de la propriété intellectuelle inadaptée aux marchés du Groupe PHARMAGEST.

Le Groupe PHARMAGEST ne bénéficie pas de contrat de concession, de licence de commercialisation ou de distribution qui le placerait en situation de risque juridique.

PHARMAGEST INTERACTIVE détient l'ensemble des actifs nécessaires à l'exploitation et n'est pas soumise à des dispositions fiscales particulières.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe PHARMAGEST a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe PHARMAGEST.

Risques financiers

Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une revue de ses risques financiers et considère ne pas être particulièrement exposé à des risques de cette nature. Le Groupe PHARMAGEST s'est doté d'une charte de placements encadrant ses investissements financiers et a mis en place une organisation et des outils visant à optimiser la gestion et la sécurisation de ses flux de trésorerie.

Risques industriels et environnementaux

Le Groupe PHARMAGEST n'ayant pas d'activité industrielle n'est pas particulièrement exposé à des risques industriels, environnementaux ou des risques liés aux effets du changement climatique (Cf. Déclaration de Performance Extra-Financière figurant dans le présent Rapport de Gestion).

Partie 3 - Actionariat de la société

3.1. Autorisation de rachat d'actions par PHARMAGEST INTERACTIVE

Bilan du programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale des actionnaires, réunie le 27 juin 2019, a autorisé le Conseil d'Administration à opérer en bourse sur ses propres actions, conformément notamment aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce et dans le respect des conditions légales et réglementaires applicables au moment de l'opération.

Cette autorisation a été conférée pour une durée maximum de dix-huit mois à compter du 27 juin 2019 et prendra fin le 26 décembre 2020.

Au 31 décembre 2019, PHARMAGEST INTERACTIVE détient de ses propres actions, directement ou indirectement :

- 3 016 dans le cadre de contrats de liquidité ;
- 86 438 dans le cadre du plan de stock-options ;
- 59 356 dans le cadre de programmes de rachat d'actions ;

soit un total de 148 810 actions correspondant à 0,98% du capital social actuel.



Au 31 décembre 2019, dans le cadre du contrat de liquidité, 83 524 actions ont été acquises pour un prix d'acquisition moyen de 57,03 € et 82 507 actions ont été cédées pour un prix moyen de cession de 56,78 €.

PHARMAGEST INTERACTIVE dispose de 100% du contrat de liquidité actuel.

Le Conseil d'Administration vous rend compte de la réalisation du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 27 juin 2019 pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

Le bilan de ce programme du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 est :

- Achats : 92 703 actions au prix moyen de 58,22 € ;
- Ventes : 91 348 actions au prix moyen de 58,20 €.

La société détient directement ou indirectement au 31 mars 2020, 137 107 actions.

Renouvellement de l'autorisation de rachat d'actions

Il est proposé aux actionnaires de renouveler dès maintenant cette autorisation et de se prononcer sur le nouveau programme.

Les objectifs du programme de rachat actuellement en vigueur sont les suivants :

- L'animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- L'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- L'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE ou du Groupe PHARMAGEST, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un Plan d'Epargne Entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

Il a paru souhaitable au Conseil d'Administration de vous demander de vous prononcer sur le nouveau programme qui viendrait se substituer à celui mis en place par l'Assemblée Générale du 27 juin 2019, mais à compter du 29 juin 2020. L'Assemblée permettrait alors à PHARMAGEST INTERACTIVE de poursuivre son processus d'achat de ses propres actions représentant jusqu'à 10% du capital social, soit un nombre maximum de 1 517 412 actions.

Le nouveau programme de rachat d'actions aurait les objectifs suivants :

- L'animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- L'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- L'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE ou du Groupe PHARMAGEST, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un Plan d'Epargne Entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

Ce nouveau programme aurait une durée de 18 mois, soit jusqu'au 28 décembre 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire aura à conférer au Conseil d'Administration les pouvoirs pour déterminer les conditions et les modalités du programme de rachat dont notamment le prix des actions achetées (prix d'achat unitaire maximum et minimum).

3.2. Détention du capital social au 31 décembre 2019

3.2.1. Informations sur les détenteurs du capital ou droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement à la date de clôture de l'exercice social plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes, ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

| Nom | Pourcentage de détention |
|--|---|
| MARQUE VERTE SANTE | + de 50% et inférieur à 66,66% |
| LA COOPERATIVE WELCOOP (<i>anciennement dénommée GROUPE WELCOOP</i>) | Supérieur au vingtième et inférieur à 10% |
| La SC "ERMITAGE SAINT JOSEPH" (Monsieur Thierry CHAPUSOT) | Supérieur au vingtième et inférieur à 10% |

Aucune action de PHARMAGEST INTERACTIVE n'est détenue par PHARMAGEST INTERACTIVE (hors actions d'autocontrôle) ni par les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

A la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital ou des droits de vote.

3.2.2. Informations sur les opérations réalisées sur leurs titres par les dirigeants, les hauts responsables ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés

Par application de l'article 223-26 du règlement général de l'AMF, il est précisé, qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune opération sur titres PHARMAGEST INTERACTIVE visée par l'article L. 621-18-2 du Code Monétaire et Financier n'a été communiquée à l'AMF.

3.2.3. Etat de la participation des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2019, date de clôture du dernier exercice, la détention d'actions tant par le personnel de PHARMAGEST INTERACTIVE que par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce est inférieure à 3%.

3.3. Options d'achat d'actions

En application des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce, l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2014 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options d'achats d'actions à concurrence d'un nombre maximum d'actions représentant 10% du capital social, soit un nombre d'actions de 303 482. Par suite de la division de la valeur nominale de l'action décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2015, le nombre d'options maximum d'actions est de 1 517 410.

Il est rappelé que le Conseil d'Administration, dans sa séance du 5 décembre 2014, a arrêté le règlement de ce plan d'achats d'actions qui a fait l'objet d'une communication aux personnes bénéficiaires par lettre en date du 15 janvier 2015.

Au cours de l'exercice 2019, 81 827 actions ont été attribuées au titre de la levée des stock-options.

Par application de l'article L. 225-184 du Code de commerce, le Conseil d'Administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce.



Partie 4 - Informations sociales et environnementales

Pour plus de lisibilité, cette partie est développée dans la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) annexée au présent rapport (articles L. 225-102-1 et R. 225-105 et suivants du Code de commerce).

Partie 5 - Informations diverses

5.1. Prêts inter-entreprises

Néant.

5.2 Informations sur les charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 Quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que PHARMAGEST INTERACTIVE a supporté, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des charges constituant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés et visées à l'article 39-4 dudit Code pour un montant global de 114 556 € et qui ont donné lieu à un impôt de 38 185 €.

5.3 Tableau des cinq derniers exercices

Au présent rapport est présenté, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de PHARMAGEST INTERACTIVE au cours de chacun des cinq derniers exercices.

| Tableau des résultats des 5 derniers exercices (en €) | 31/12/2019 | 31/12/2018 | 31/12/2017 | 31/12/2016 | 31/12/2015 |
|---|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Capital social | 3 034 825 | 3 034 825 | 3 034 825 | 3 034 825 | 3 034 825 |
| Nombre d'actions ordinaires | 15 174 125 | 15 174 125 | 15 174 125 | 15 174 125 | 15 174 125 |
| Nombre d'actions à dividende prioritaire | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre maximal d'actions futures à créer | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| - Par conversion d'obligations | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| - Par exercice de droits de souscription | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 102 926 290 | 97 740 759 | 91 422 775 | 88 063 884 | 87 485 500 |
| Résultat avant impôts, participation et dotations | 26 773 334 | 25 657 777 | 23 347 042 | 23 423 851 | 26 098 235 |
| Impôts sur les bénéfices | 6 690 214 | 5 831 882 | 5 517 520 | 6 662 263 | 7 238 280 |
| Participation des salariés | 2 053 722 | 1 517 497 | 1 694 523 | 1 697 092 | 1 865 738 |
| Résultat après impôts, participation et dotations | 17 953 104 | 16 683 081 | 13 920 141 | 13 781 091 | 16 152 017 |
| Résultat distribué décidé par l'Assemblée Générale ⁽¹⁾ | 13 656 713 | 12 898 006 | 11 380 593 | 9 863 181 | 9 104 475 |
| Par action résultat après impôts et avant dotations | 1,19 | 1,20 | 1,06 | 0,99 | 1,12 |
| Par action résultat après impôts et dotations | 1,18 | 1,10 | 0,92 | 0,91 | 1,06 |
| Dividende attribué à chaque action ⁽¹⁾ | 0,90 | 0,85 | 0,75 | 0,65 | 0,60 |
| Effectif moyen des salariés de l'exercice | 738 | 709 | 672 | 657 | 627 |
| Montant de la masse salariale | 28 151 569 | 26 990 379 | 24 237 655 | 23 276 389 | 21 990 893 |
| Cotisations sociales et avantages sociaux | 13 085 233 | 13 039 797 | 11 418 753 | 10 912 422 | 10 656 424 |

⁽¹⁾ Proposition relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019 soumise à l'Assemblée Générale du 29 juin 2020.

Partie 6 - Affectation du résultat

L'affectation du résultat de l'exercice que propose le Conseil d'Administration est conforme à la loi ainsi qu'aux dispositions statutaires.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 17 953 104,44 € de la façon suivante :

| | |
|--|------------------------|
| Bénéfice de l'exercice | 17 953 104,44 € |
| Report à nouveau | 54 442 446,86 € |
| À la disposition des actionnaires | 72 395 551,30 € |
| Dividende (0,90 € par action) | 13 656 712,50 € |
| Le solde, soit est affecté au compte « report à nouveau » | 58 738 838,80 € |

Les capitaux propres s'élèveront, y compris les subventions d'investissements nettes d'amortissements, à 81 942 472,14 €.

La mise en paiement du dividende sera effectuée à compter du 3 juillet 2020 auprès de la banque BNP PARIBAS chargée de la gestion des titres.

Ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des impôts, nous vous informons des distributions intervenues au titre des trois derniers exercices.

| Exercices | Dividende par action | Dividende éligible à l'abattement de 40% (versé à des personnes physiques) | Dividende non éligible à l'abattement de 40% (versé à des personnes morales) |
|------------|----------------------|---|---|
| 31/12/2016 | 0,65 € | 0,65 € | 0,65 € |
| 31/12/2017 | 0,75 € | 0,75 € | 0,75 € |
| 31/12/2018 | 0,85 € | 0,85 € | 0,85 € |



Partie 7 - Autres points présentés à l'Assemblée

7.1 Suivi des mandats d'Administrateurs

Renouvellements de mandats

Nous vous rappelons que les mandats de Directeur Général Délégué et d'Administrateur de Monsieur Thierry PONNELLE ont pris fin le 23 janvier 2019. Il n'a pas été pourvu à son remplacement.

Les mandats d'Administrateurs de Messieurs Thierry CHAPUSOT, Daniel ANTOINE, Francois JACQUEL et de LA COOPERATIVE WELCOOP venant à expiration à l'issue de la présente Assemblée, nous vous proposons de renouveler leurs mandats pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra en 2026 et statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2025.

Nomination d'un nouvel Administrateur

Nous vous proposons de nommer :

- Monsieur Grégoire DE ROTALIER
Demeurant 12, Avenue Roger Chaumet, 33600 PESSAC

en qualité d'Administrateur, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de six (6) années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

7.2 Suivi des mandats de Commissaires aux Comptes

Nous vous informons que les mandats de Commissaire aux Comptes titulaire de la société BATT AUDIT et de Commissaire aux Comptes suppléant de REVILEC AUDIT ET ASSOCIES arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

C'est pourquoi, votre Conseil, suite aux recommandations émises par le Comité d'Audit, vous propose :

- De renouveler en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire la société BATT AUDIT, 58 Boulevard d'Austrasie, 54000 NANCY, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2025 ;
- De ne pas pourvoir au remplacement de REVILEC AUDIT ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes suppléant, par application des dispositions de l'article L. 823-1, modifié, du Code de commerce.

Le Comité d'Audit a déclaré que sa décision n'a pas été influencée par un tiers et qu'aucune clause contractuelle n'est venue restreindre son choix qui a conduit à émettre ses recommandations au Conseil.

7.3 Conventions réglementées

Nous vous informons de la conclusion d'une convention nouvelle et de deux conventions réglementées antérieurement autorisées et approuvées et qui se sont poursuivies en 2019.

Ces opérations dûment autorisées par votre Conseil d'Administration vous sont décrites dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Ce même rapport vous rendra compte également des conventions antérieurement conclues et qui se sont poursuivies et pour lesquelles le Conseil d'Administration a procédé à l'examen annuel en concluant à leur poursuite sans en modifier les conditions définies lors de leur conclusion.

7.4 Rémunérations allouées aux membres du Conseil

Nous vous demanderons aussi de vous prononcer sur la fixation des rémunérations allouées aux Administrateurs que nous vous proposons de fixer à 33 000 € pour l'année 2020.



Nous allons maintenant vous présenter la partie 4 de ce rapport, à savoir la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), établi en application des articles L. 225-102-1 et R. 225-105 et suivants ainsi que le rapport sur ces informations sociétales et environnementales émis par la société RSM, désignée en qualité d'Organisme de Tiers Indépendant par le Directeur Général.

Puis nous vous présenterons :

- Le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise prescrit par l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- Le rapport spécial du Conseil d'Administration établi en application de l'article L. 225-184 du Code de commerce.

Après avoir pris connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes établis par la société « BATT AUDIT » et la société « DELOITTE & ASSOCIES », nous répondrons aux questions que vous voudrez bien nous poser.

A l'issue de cette discussion, il sera procédé à la lecture du texte des résolutions et nous vous engageons à les approuver dans toutes leurs dispositions.

Le Conseil d'Administration.